



Soirée Shadows



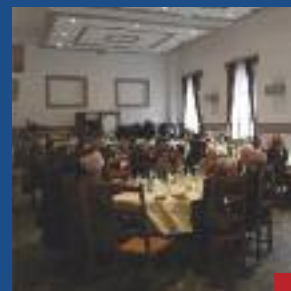
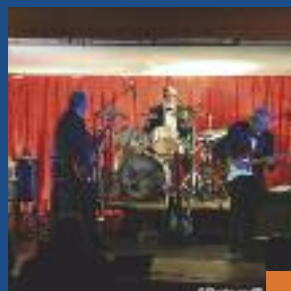
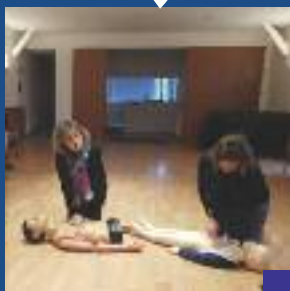
Noël à l'école



Repas des séniors

# Sommaire

■ LE MOT DU MAIRE .....	Page 3
■ CONSEIL MUNICIPAL .....	Page 4
■ INTERCOMMUNALITÉ .....	Pages 5 - 6
■ VIE MUNICIPALE .....	Pages 7 à 11
■ JEUNESSE .....	Pages 12 - 13
■ COMITÉ DES FÊTES .....	Pages 14 à 16
■ OCFA .....	Pages 17 - 18
■ ASLF .....	Page 19
■ ATELIER FEROLLAIS .....	Page 19
■ MUSIC POUR TOUS .....	Page 20
■ ÉCOLE .....	Pages 21 - 22
■ CCAS .....	Page 23 à 25
■ ECO-CITOYENS .....	Page 26
■ DEMANDEZ LE PROGRAMME ! .....	Page 28





# Le mot du maire

“ Lorsque préserver Férolles, devient synonyme de refus de toute évolution, c'est l'avenir de notre commune et des générations futures qui est en péril. ”

Chères Férolaises, cher Férollais,

C'est avec un grand plaisir que je vous adresse ce premier numéro du journal communal de l'Année 2017. Vous pourrez constater encore une fois, à sa lecture, combien la vie Associative de notre commune est riche en événements tant festifs, culturels, que sportifs.

Je souhaite remercier les Présidentes et Présidents de ces Associations ainsi que tous les bénévoles, qui prennent tous le temps de donner leur temps pour vous offrir chaque année des animations, des spectacles, des sorties variées et de grande qualité, un accès gratuit à la lecture pour les petits et les grands. Merci à tous de contribuer à la convivialité de notre commune sans laquelle la vie ne saurait y être aussi agréable.

Je souhaite aussi remercier les parents d'élèves de l'École des Clos pour leurs actions. Ils sont présents, forces de propositions et très actifs pour redynamiser la vie de l'école. Le spectacle de fin d'année, leur présence au Marché de Noël et leur participation au Carnaval en sont la preuve. Vous pouvez compter sur le soutien de la mairie.

Permettez-moi, maintenant, de revenir à nouveau sur l'événement fâcheux et inquiétant pour l'avenir de notre école : la fermeture d'une classe, lors de la dernière rentrée scolaire. La nécessité de construire des logements accessibles à de jeunes ménages afin de permettre d'une part de conserver l'équilibre générationnel de notre commune mais aussi de fournir un apport pérenne d'enfants pour notre école devient urgente. Une urbanisation mesurée respectant le caractère rural de notre commune. C'est mon souhait et celui de ma liste municipale. Preuve en est, la mise en révision de notre PLU en mai dernier, permettant de suspendre le programme démesuré de construction de 400 logements et d'un groupe scolaire prévus dans le prolongement du Clos Prieur !

Mais il semblerait que construire de nouveaux logements aujourd'hui à Férolles soit devenu Mission Impossible. La majorité des permis de construire de maisons individuelles accordés, notamment sur le village, est sujette à des recours systématiques pour lesquels la volonté de respecter ou de faire respecter la règle de droit n'est pas toujours la motivation première. Ces recours émanent de certains membres d'Association représentant une minorité de la population qui, aux frais des contribuables férollais, tentent d'imposer à tous les administrés leurs visions étriquées et personnelles de l'avenir de Férolles. Le plus incroyable réside dans le fait que ce sont ceux-là même qui empêchent toutes nouvelles constructions, qui sont les premiers à s'offusquer de cette fermeture de classe, rejetant la faute sur l'Éducation Nationale et sa mauvaise gestion des effectifs ou sur un manque de solidarité des Maires de l'intercommunalité qui pourraient selon eux nous prêter quelques élèves !!!

Qu'advient-il de notre jolie commune si l'école ferme, si les parents sont obligés d'emmener leurs enfants dans une autre commune ? Qu'advient-il de notre commune si nous continuons à considérer l'arrivée de nouveaux habitants comme un obstacle alors qu'elle ne peut être que bénéfique pour l'avenir de notre école, de nos associations et de notre collectivité.

Le 3 avril nous voterons le budget 2017. La gestion rigoureuse de nos dépenses, la renégociation régulière de nos contrats, le souci de dépenser utile et toujours dans l'intérêt de notre commune, font de notre budget, un budget maîtrisé. Cette maîtrise budgétaire me permet de vous annoncer que nous n'augmenterons pas les impôts cette année. Je souhaite néanmoins attirer votre attention sur le fait que notre Budget ne dégage pas de marge de manœuvre importante notamment à cause des charges obligatoires et que de ce fait nous ne pouvons pas nous permettre de réaliser tous les projets aussi rapidement que nous le souhaiterions. Il faut savoir planifier, faire des choix et bien sûr gérer les priorités.

Je souhaite de tout cœur que l'Année 2017 soit pour nous tous, férolaises et férollais, une année de projets, une année conviviale et sereine !

Je souhaite que pour l'avenir de Férolles-Attilly et des générations à venir, les ambitions individuelles de certains cessent enfin de primer sur l'intérêt collectif afin que les élus de la majorité et moi-même puissions nous concentrer sur ce pourquoi nous avons été élus et qui me tient à cœur : « l'intérêt général de nos administrés ».

Bien à Vous,  
Votre Maire et Conseillère Départementale  
Anne-Laure Fontbonne



## Extraits du Conseil Municipal du 19 septembre

- Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juillet 2016 ;
- Création d'un poste d'Adjoint Administratif de 2ème classe ;
- Régime indemnitaire : IAT et IEMP ;
- Mise à jour du tableau des effectifs ;
- Désignation d'un référent en matière de sécurité routière ;
- Subvention pour l'acquisition d'un matériel de désherbage mécanique ;
- Convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour la prestation de service « Accueil de loisirs sans hébergement » ;
- Rapport annuel 2015 – Suez – Service de l'assainissement ;
- Rapport annuel 2015 – SIETOM – Enlèvement et traitement des ordures ménagères ;
- Motion contre le retrait du projet de fermeture de la Trésorerie de Brie-Comte-Robert ;
- Motion contre la fermeture de la poste de Lésigny ;
- Redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité ;
- Redevance pour occupation du domaine public provisoire par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité ;
- Règlement du service de l'assainissement ;
- Amortissement des biens du budget d'assainissement ;
- Décision modificative du Budget primitif 2016 d'assainissement ;
- Questions diverses

## Extraits du Conseil Municipal du 15 décembre

- Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2016 ;
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'entretien de la forêt communale ;
- Mise en conformité des statuts de la Communauté de Communes « Les Portes Briardes entre Villes et Forêts » avec les dispositions de la loi NOTRe – Approbation des statuts ;
- Transfert de la compétence relative aux zones d'activités économiques communales au 1er janvier 2017 – Détermination des zones d'activités économiques concernées par le transfert ;
- Rapport d'activité du SIBRAV – Année 2015 ;
- Rapport du SyAGE – Année 2015 ;
- Délégation du service public de l'assainissement : approbation du choix du délégataire, approbation du contrat et autorisation à signer ;
- Convention de partenariat relative à l'organisation des transports scolaires sur circuits spéciaux ;
- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative à la reconstruction du pont du Réveillon sis Chemin de Lésigny-Brie-Compte-Robert ;
- Rétrocession de la parcelle cadastrée section B numéro 750b appartenant à la SCI NISA ;
- Cession de la parcelle cadastrée section Z numéro 47a à Monsieur LACAM ;
- Autorisation de Madame le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017 ;
- Avance de participation au budget de fonctionnement du Syndicat de l'École des Clos ;
- Avance de participation au budget de fonctionnement du Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance ;
- Décision modificative du Budget primitif 2016 d'assainissement ;
- Questions diverses.

## Communiqué de Presse

### La Communauté de communes Les Portes Briardes entre villes et forêts lance le moteur de l'emploi local !

La Communauté de communes Les Portes briardes, entre villes et forêts lance une plateforme digitale qui recense toutes les offres d'emploi, de stages, d'alternance et de formations disponibles sur son territoire.

Baptisée « [emploi.lesportesbriardes.fr](http://emploi.lesportesbriardes.fr) », cette plateforme, accessible sur Internet, sur tablettes et sur téléphones mobiles, a pour objectif de rapprocher les citoyens des employeurs locaux.

Créée en janvier 2010, la Communauté de communes Les Portes briardes, entre villes et forêts est présidée par Jean-François Oneto. Elle regroupe les communes de Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers, Lésigny, Ozoir-la-Ferrière et Tournan-en-Brie.

Clé de voûte de l'avenir du territoire, la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts a défini le développement économique et l'emploi comme étant une de ses priorités. Outre ses actions de conseil et d'accompagnement, son service développement économique et emploi assure des missions d'ingénierie, d'aménagement et de promotion afin de mettre en œuvre les conditions d'accueil de nouvelles entreprises, de développer l'attractivité du territoire et de favoriser les énergies locales.

En prolongement du développement économique, la Communauté de communes souhaite mettre en place les conditions susceptibles de favoriser l'emploi local en améliorant la mise en relation entre les entreprises et les demandeurs d'emploi.

« Travailler près de chez soi est une demande forte, de même que recruter localement est une demande récurrente des entreprises. C'est pourquoi la Communauté de communes a décidé de créer une plateforme digitale qui recense toutes les offres locales d'emploi, de stages, d'alternance et de formations disponibles sur le territoire des 5 communes, ainsi que des communes proches (dans un rayon de 20 km) » indique Jean-François Oneto, Président de la Communauté de communes.

Cette plateforme est consultable à l'adresse [www.emploi.lesportesbriardes.fr](http://www.emploi.lesportesbriardes.fr) sur Internet, sur tablettes et sur téléphones mobiles. Elle poursuit plusieurs objectifs :

- apporter un service à la population en rendant les offres facilement consultables : une étude a en effet permis à la Communauté de communes de constater que pendant le dernier trimestre, les entreprises avaient proposé plus de 1000 offres sur une des 5 communes et que ces offres étaient publiées sur plus de 150 sites web différents. D'où la volonté des élus de faciliter la vie des administrés en mettant à leur disposition en temps réel toutes les offres sur une seule plateforme web.

- valoriser le dynamisme du territoire et des employeurs locaux : la plateforme est en phase avec la politique de services aux entreprises locales, puisqu'elle permet à ces acteurs économiques de recruter plus facilement localement. Elle est dédiée à tous les employeurs, PME, commerçants et artisans du territoire. Elle est également destinée à ceux qui ne publient pas encore systématiquement leurs offres sur Internet : ils auront en effet la possibilité de déposer leurs offres gratuitement sur la plateforme

[www.emploi.lesportesbriardes.fr](http://www.emploi.lesportesbriardes.fr).

- promouvoir l'action de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts en matière de développement économique et emploi en communiquant sur ses compétences, ses projets et son actualité.

#### Le point d'entrée vers l'emploi

[www.emploi.lesportesbriardes.fr](http://www.emploi.lesportesbriardes.fr) se veut un **facilitateur de la mise en relations entre entreprises et habitants**. Elle sera également un « animateur » des énergies locales, capable de rendre visibles toutes les initiatives locales en faveur de l'emploi, dans la continuité des actions menées par le service développement économique et emploi intercommunal.

Ainsi, la plateforme emploi n'a pas vocation à se substituer aux acteurs institutionnels locaux, mais à mettre en valeur leurs actions, en proposant aux habitants du territoire un point d'entrée unique qui permette d'accéder à toute l'information.

[www.emploi.lesportesbriardes.fr](http://www.emploi.lesportesbriardes.fr) est aussi un média qui va permettre de mettre en avant les initiatives locales qui peuvent déboucher sur un emploi.

#### Une technologie de pointe au service du territoire

La plateforme lancée par la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, a été créée par une société spécialisée dans le développement de plateformes web et mobiles, pour le compte des collectivités territoriales sur le thème de l'emploi.

Grâce à une technologie de pointe, cette société, tagEmploi, permet :

- de collecter en temps réel toutes les offres publiées sur le web.

- de les publier sur une plateforme accessible sur n'importe quel écran (ordinateur, tablette ou téléphone mobile) et sur les réseaux sociaux.

Pour la Communauté de communes, c'est aussi l'opportunité de récupérer de l'information supplémentaire sur l'emploi et de mieux connaître les caractéristiques du territoire : qui sont les plus importants employeurs ? Quels types d'emplois sont proposés ? Quelle est la part des CDI, des CDD et de l'intérim ? etc. Autant d'informations capitales qui vont permettre une gestion plus fine du « Travailler local ».

En savoir plus : [www.emploi.lesportesbriardes.fr](http://www.emploi.lesportesbriardes.fr)

Contact Presse : Isabelle Baumgarth-Marjerie ([ibaumgarth@lesportesbriardes.fr](mailto:ibaumgarth@lesportesbriardes.fr))

**NOUVEAU**  
sur mon territoire



**emploi.**  
**lesportesbriardes.fr**

**EN UN CLIC**  
toutes les offres d'emplois,  
de stages et de formations



**TOUTES LES OFFRES PRÈS DE CHEZ MOI !**

UN SERVICE PROPOSÉ PAR

**Les Portes Briardes**  
Communauté de Communes

*entre villes et forêts*

**Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers,  
Lésigny, Ozoir-la-Ferrière  
et Tournan-en-Brie**

## Hommage

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le départ vers le paradis blanc de Marie-Hélène JECHOUX le 31 Janvier dernier.

On se souviendra de cette belle personne donnant son temps sans compter auprès des enfants, des autres, de l'amour pour sa famille, pour ses ami(e)s, son courage face à la maladie et de sa passion pour le théâtre.

Marie-Hélène est à l'origine de la création de la Compagnie Tic-Tac à Férolles.

Bon voyage, Marie-Hélène,  
tu continueras à veiller sur les tiens, et surtout sur ta fille Laurène  
et ton mari Claude.



*Texte écrit et lu lors du dernier Hommage rendu à Marie-Hélène, le 7 février 2017, par ses amies du Théâtre*

“ Marie,

*Tu nous disais souvent que tu n'étais pas notre prof de théâtre mais notre metteuse en scène ou plutôt, bel et bien notre metteuse en zen.*

*Parce que pour toi, le théâtre, c'était le pays du vrai, où dans les coulisses, la salle ou la scène, il y avait des cœurs humains.*

*Et ton cœur à toi, Marie, était si gros qu'il débordait et remplissait les nôtres d'amour, de rires et de confiance.*

*Bien que nous n'ayons été les acteurs que d'une infime partie de ce pays que tu aimais tant, nous y avons tous vécu avec toi des moments si magiques, si intenses que nos vies en sont empreintes à jamais.*

*Ici, tu avais monté deux troupes : les Aduléscentés et les Tic-Tac, mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Les frontières de ton monde s'étendaient bien au-delà. Nous rendons tous hommage à la femme formidable que tu étais, dont l'humour et l'esprit illuminaient tous ceux qui croisaient ton chemin.*

*On dit qu'il n'y a pas d'enthousiasme sans sagesse, ni de sagesse sans générosité.*

*Tu étais la plus sage d'entre nous. Tu as été notre Fée Viviane, notre Excalibur : terrasser le dragon, affronter nos peurs et les dépasser... avec toi c'était facile.*

*Tu as été notre Maman Alouette aussi, et nous resterons tes têtes de gondoles, tous autant que nous sommes... Sans oublier Jean-Pierre, du rayon poissonnerie...*

*On t'aime pour toujours Marie.* ”





## Commémorations du 11 Novembre 2016

Nous nous sommes retrouvés nombreux autour de notre monument aux morts en ce vendredi 11 Novembre 2016, pour commémorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour nos libertés et notre pays.

Comme l'a rappelé Madame Le Maire, Madame Fontbonne, nous devons penser en ces temps difficiles à nos soldats qui œuvrent en Syrie, en Lybie, pour la paix et la liberté du monde. C'est dans un profond recueillement que nous avons respecté une minute de silence en souvenirs de tous ces hommes et femmes qui sont morts pour la France.

Tous nos remerciements à la FNACA, qui nous a accompagné dans le déroulement de cette cérémonie, à la fanfare de Music Pour Tous, à Monsieur Franck GHIRARDELLO Maire de Chevry et aux Férolaises et Férollais.



## Vœux de Madame le Maire

Madame le Maire, en présence de son équipe Municipale, de Madame Colette Mélot, Sénatrice de Seine-et-Marne, Monsieur Guy Geoffroy Député-Maire de Combs-la -Ville, des Maires de l'Intercommunalité et des communes voisines, a présenté tous ses vœux aux Férolaises et Férollais venus nombreux en ce samedi 21 janvier 2017. Le bilan de l'année écoulée, et les projets futurs ont été largement développés. Les différents intervenants ont rappelé qu'il était nécessaire d'accueillir de nouveaux habitants et notamment des primo accédants pour la pérennité de notre École et de notre Village.

Nous nous sommes retrouvés autour du traditionnel « Pot de l'amitié » afin de poursuivre les échanges en toute convivialité sur les projets de cette nouvelle année !



## État civil

### Naissances :

- Lilio PARTISOTTI né le 1er novembre 2016
- Clémence, Céleste, Gisèle, Paule HÉBERT née le 15 décembre 2016
- Noé KHELLAFI FÉRANT né le 7 décembre 2016
- Elaïa, Chantal, Annie BERCERON née le 9 février 2017



## On a fêté Noël au Clos de la Vigne !

Le dimanche 27 novembre 2016 le Conseil Syndical a invité les habitants, petits et grands, à venir décorer l'entrée du Clos. Des décorations ont été récoltées et une cinquantaine d'enfants ont répondu à l'invitation du Père Noël.

Les enfants ont reçu un calendrier de l'avant et tout le monde s'est retrouvé autour d'un buffet : gâteaux, crêpes, bonbons, chocolat chaud.

Ce fût un moment convivial comme il y a longtemps que le Clos n'en avait pas connu !.

Merci, à tous et notamment à Aurélie, Valérie, Nathalie, Carole, Walter, Claude, Gérard, Alexis .....

A très bientôt, pour un nouveau rendez-vous festif !



## Les travaux d'assainissement avancent !



Malgré un hiver rigoureux, les deux entreprises sont dans les temps !

Les parties privatives seront lancées début avril aux beaux jours !

Merci aux ouvriers et aux conducteurs d'engins qui essaient de faciliter au mieux la circulation des riverains.

## Formation : Gestes aux 1<sup>er</sup> secours

Le personnel de l'École et de la Mairie a suivi le 19 décembre dernier une formation « aux gestes de premiers secours » (PSC1), pour mieux anticiper l'urgence et savoir réagir.

Cette formation nous a été dispensée par le Sergent-Chef HAMIDI Nordine de la Caserne de Briec-Comte-Robert.

Il nous a enseigné comment devenir « le premier maillon de la chaîne des secours » en nous apprenant les bons réflexes à adopter afin de permettre d'augmenter sensiblement les chances de sauver des vies et de rendre encore plus efficace l'intervention des secours.

La formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 est ouverte à tous, et ne nécessite aucune formation préalable. Quel que soit votre âge, votre profession et votre condition physique, vous pouvez apprendre à secourir votre prochain.

Le PSC1 est une formation d'une journée, qui vous permettra d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situations : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours...



La Mairie peut organiser des sessions de formations à la demande des administrés.

Renseignez-vous à l'accueil en Mairie ou au 01 60 02 21 48.



## Révision du PLU - Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 4 mai 2016, j'ai décidé de présenter au vote du Conseil Municipal une délibération prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme sur la totalité de son territoire.

En effet, le Plan Local d'Urbanisme adopté en 2013 a prévu un secteur à urbaniser au nord de la Commune.

L'objectif de ce secteur, dit de « L'Orme Maroto » est de permettre la mise en œuvre d'une urbanisation nouvelle sur la plaine agricole avec la création d'environ 400 logements.

Cette zone d'urbanisation nous amène à nous interroger sur différentes problématiques et notamment les suivantes :

- elle vise à accueillir 400 logements, ce qui reviendrait globalement à doubler la population actuelle ;
- elle est très mal desservie et son urbanisation nécessite d'importants renforcements en matière de voirie et de réseaux.

Ce sont ces interrogations qui m'ont conduit à mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme afin de veiller à ce que le développement communal reste économe en consommation des espaces agricoles et naturels, d'assurer un développement modéré de la commune et d'ouvrir à l'urbanisation uniquement des espaces dont les réseaux et la voirie seront suffisants pour la desserte des aménagements et des constructions à réaliser.

Je ne manquerai pas de vous associer et de vous tenir informés de l'avancée de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Votre Maire



## SÉCHERESSE

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous avons été informés de dégâts subis par des habitations situées sur le territoire de la Commune et vraisemblablement consécutifs à la période de sécheresse.

Le phénomène de gonflement/rétraction des sols argileux et les dégâts qu'il occasionne aux bâtis peuvent constituer le motif de production d'un arrêté interministériel de déclaration d'état de catastrophe naturelle. Cet arrêté permet de faire prendre en charge par les compagnies d'assurance la réparation de ces dégâts et nous allons donc constituer un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Pour cela, une procédure est à respecter, qui implique tous ceux d'entre vous qui auront constaté des dégâts sur leur habitation, dont l'origine leur paraît devoir être l'affaissement des sols argileux.

Aussi, si vous pensez être dans ce cas, je vous remercie de bien vouloir me transmettre dans les meilleurs délais, et au plus tard le 30 mai 2017, un dossier constitué de :

- Un courrier de demande de prise en compte des dégâts au bâti dans la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, comprenant votre adresse et numéro de téléphone.
- Un descriptif des dégâts constatés incluant éventuellement des plans et des photographies permettant d'en comprendre la localisation et l'ampleur.

Lorsque les dossiers de déclarations me seront parvenus, j'adresserai à Monsieur le Préfet de Seine et Marne et ce, avant le 30 juin 2017, la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Cette demande sera instruite avec celle des autres communes concernées dans le même secteur géologique, et un avis sera donné lors d'une réunion interministérielle. Si cet avis est favorable, un arrêté interministériel sera pris et publié au journal officiel. Dans ce cas, nous vous le transmettrons immédiatement, afin que vous puissiez le notifier à votre assureur dans les plus brefs délais.





















## Programme de l'année

La saison sportive 2016/2017 démarre de nouveau sous le signe de la convivialité et de la recherche du bien-être dans les activités adultes (gymnastique d'entretien, sports collectifs, foot en salle et danses de salon) et celles pour les enfants (expression corporelle des petits, multisports, foot en salle et badminton).

Nous sommes également reconnus sous le Label Club Santé-Bien-être.

Pour rappel, nous prenons les coupons-sport pour le paiement des activités et sorties.

Les différentes manifestations prévues pour l'année 2017 :

- Une soirée familiale bretonne pour nos adhérents en mars.
- Notre week-end remise en forme dans les Ardennes en avril,
- Notre fête annuelle le samedi 3 juin, où vous êtes tous les bienvenus et nous vous espérons nombreux,
- Le Gala de danses le samedi 17 juin,
- Notre sortie de fin d'année le dimanche 25 juin.

De plus, nous ferons une sortie à pied, à vélo ou en fauteuil, le mardi 18 avril, sur le chemin des Roses jusqu'à Grisy-Suisnes où nous visiterons le musée de la rose.

Cette sortie, ouverte à tous, est en partenariat avec l'accueil de jour de Brie-comte-Robert .

Rendez-vous à 10h au départ du chemin des roses au niveau de l'ancienne gare de Brie (maintenant l'Hôtel de Ville de l'Intercommunalité de l'Orée de la Brie.



Nous vous invitons  
à une rencontre de basket fauteuils le  
**VENDREDI 17 MARS 2017 à 19h00**  
avec la participation des sportifs des sports collectifs  
et adaptés au gymnase de Férollles-Artilly.

*Venez nombreux pour encourager nos joueurs de  
basket extrême.*




*A l'issue de cette rencontre,  
un verre de l'amitié vous sera proposé.*

Comité de Brie de l'Orée de la Brie  
7119 FÉROLLLES-ARTILLY 81 000 211 20 ou [asl@sportsetloisirs.club-internet.fr](mailto:asl@sportsetloisirs.club-internet.fr)

A

bientôt de vous retrouver lors de nos différentes manifestations.  
Bien sportivement.

Renseignements et inscriptions auprès de l'ASLF :  
Par téléphone au 01 60 02 31 03  
ou par mail : [asl.sportsetloisirs@club-internet.fr](mailto:asl.sportsetloisirs@club-internet.fr)

## Atelier Férollais

### L'atelier Férollais en balade...



Le 15 Septembre 2016, la sortie annuelle de l'Atelier Férollais qui avait lieu cette année à la Sainte Chapelle, sur l'île de la Cité à Paris s'est agréablement passée, dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

Nous avons pu apprécier, la beauté de ce site, joyau gothique rayonnant, en compagnie d'une guide, qui nous a relaté l'histoire de ce haut lieu parisien de façon intéressante et agrémenté d'anecdotes croustillantes. Sa construction, à la demande de Saint-Louis, débuta en 1241 et sera terminée en 1248, construite au fur et à mesure de l'élévation du bâtiment, les vitraux (615m<sup>2</sup>) coulés et colorés à l'aide de pigments naturels. C'est un vrai chef-d'œuvre.

Pour la section de Lundi, c'est-à-dire Travaux Manuels, Patchwork... le patchwork de l'Amitié de l'année 2016 a été tiré au sort et remis à Marion, l'heureuse gagnante.

Concernant les activités de l'Atelier Férollais, nous vous informons qu'il reste encore quelques places disponibles, pour le lundi et, ou le mardi. Si vous êtes intéressé(e)s, merci de prendre contact au 0750821357 Françoise Villenave.



# Music Pour Tous

## Samedi 4 Mars.... Carnaval à L'Ecole des Clos !

Par un bel après-midi très ensoleillé, le premier carnaval organisé par MPT a eu lieu au sein de l'Ecole des Clos .

Sauf que la pluie était bien au rendez-vous et qu'il a fallu improviser. Chose que les musiciens de MPT savent bien faire.

Nous avons donc pu prendre des photos avec les enfants déguisés, sous le préau, en présence de parents et de Monsieur et Madame Carnaval installés l'un à côté de l'autre.

Ensuite un vilain Monsieur tout de noir vêtu a mis le feu à notre couple en papier au milieu de la cour.

Nous nous sommes ensuite tous réfugiés au gymnase où nous attendait un groupe de percussions 'BATUCADA' qui a présenté quelques musiques Brésiliennes au son de cloches et de tambours. L'après-midi a continué au son de musiques de Carnaval jouées par l'orchestre de notre commune FA Music sous la direction d'Alain Guillard. Les enfants ont pu danser et sauter au milieu de ballons de baudruche. Les crêpes chaudes ont régalé petits et grands.

Par la suite, le groupe ASSASYMPHONIE constitué d'une vingtaine d'étudiants de la faculté d'ASSAS à Melun, nous ont réjoui avec des reprises musicales de notre époque.

Le concours des plus beaux costumes a été remporté par une jolie petite fille avec une robe libellule rose, un petit garçon déguisé en écureuil, et un plus grand monté sur son cheval blanc.

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION ET ON COMPTE SUR VOUS L'ANNEE PROCHAINE !.



[www.facebook.com/musicpourtous77/](http://www.facebook.com/musicpourtous77/)

Plus de Photos sur : [www.ferolles-attilly.fr](http://www.ferolles-attilly.fr)